



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 14 Janvier 2022

Le Vendredi 14 Janvier 2022, Le Conseil Municipal de Fouilloy, convoqué le 07/01/2022, pour traiter l'ordre du jour ci-dessous, s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Yves DUCROCQ, Maire de Fouilloy.

Etaient présents : Mesdames CAPON Martine, NOIRET Isabelle, SAUVAL Christèle, DESCOTURES Sonia, LECOCQ Catherine, CAPLAIN Jessica, LEGRAND Isabelle, DEFRUIT Claudie, Me DEVAUX Katia

Messieurs DUCROCQ Yves, BAILLET Ludovic, PICARD Sylvestre, BOCQUET Philippe, RONDOT Serge, SMERDA Stéphane, DETRE François-Xavier, SAGEZ Yves, GRIMAL Dominique,

Était excusé : M. RICARD Rémi donne pouvoir à M. PICARD Sylvestre.

Mr Yves DUCROCQ ouvre la séance le Vendredi 14 Janvier 2022 à 19h00

Il demande l'autorisation de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- Délibération demande de numérotage des parcelles « Zac Chant des oiseaux pour le déploiement de la fibre »
- Délibération demande de numéro pour le logement de M. JEAN Rue Gambetta

Ordre du jour abordé :

Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal du 17/12/2021 :	2
Nomination d'un secrétaire de séance :	2
1 - Délibération modification des tarifs ALSH à la semaine :	2
2 - Délibération contrat PEC Atsem 30h00 :	2
3 - Délibération convention « Assurance statutaire » CDG :	3
4 - Délibération renouvellement de bail « Les jardins ouvriers »	3
5 - Délibération rectificative 25% des dépenses d'investissement 2021 pour le budget 2022 :	4
6 - Questions diverses :	4



Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal du 17/12/2021 :

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité

Nomination d'une secrétaire de séance :

Proposition de Me CAPON Martine comme secrétaire de séance

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Adopté à l'unanimité
 Le secrétaire pour cette séance est Me CAPON Martine

1 - Délibération modification des tarifs ALSH à la semaine :

Mr le Maire donne la parole à M. BOCQUET, il informe les membres du Conseil que suite à l'augmentation des tarifs goûters délibérés en décembre 2021, cela a un impact aussi sur le coût d'une semaine ALSH. Il est donc nécessaire de modifier les tarifs à la semaine comme suit :

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES : La semaine (8h30 à 17h30 + Goûter)

Quotient Familial	0 à 900	901 à 1200	1201 et plus
Fouilloy	26,65 €	29,35 €	32.05 €
Extérieurs	40.15 €	45.00 €	48.00 €

M. le Maire demande aux membres du Conseil de bien vouloir approuver cette délibération

Résultat du vote à main levée :

Pour : 17
 Contre : 0
 Abstentions : 2 Mme Jessica CAPLAIN et Mr Stéphane SMERDA
 Adopté à la majorité

2 - Délibération annule et remplace la N° 64/2021 contrat Parcours Emploi Compétence Atsem à 30h00 :

Mr le Maire donne la parole à M. PICARD qui informe le Conseil qu'après le dernier conseil municipal de décembre 2021, le conseil départemental nous a informés que cet agent pouvait bénéficier d'un quota horaire allant jusque 30h00 au vu de son statut au RSA actuellement.

Ainsi, nous avons proposé en S52 2021 à cet agent un contrat de 20h en tant qu'ATSEM et le complément de 10h au sein du secrétariat de la mairie.



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY

M. le Maire demande aux membres du Conseil d'approuver cette délibération qui annule et remplace celle du 17/12/2021 (20h)

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions 0

Adopté à l'unanimité

3 - Délibération convention « Assurance statutaire » Centre De Gestion :

Mr le Maire donne la parole à M. PICARD qui informe le Conseil qu'il est nécessaire de renouveler le contrat collectif d'assurance statutaire **2022-2025**.

Pour les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL – **risques garantis** : décès + accident de service et maladie imputable au service+ maladie ordinaire (franchise 10 jours fermes par arrêt) taux de **8.10%** (7.51% auparavant).

Pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et contractuels de droit public : agent effectuant plus ou moins 150h par trimestre :

Risques garantis : accident de service et maladie imputable au service + maladie ordinaire (franchise 10 jours ferme par arrêt) + grave maladie + maternité + paternité+ adoption taux de **0.95%** (1.45% auparavant).

M. le Maire demande aux membres du Conseil d'approuver cette délibération.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

4- Délibération renouvellement de bail « Les Jardins Ouvriers » :

M. le Maire donne la parole à M. BAILLET, il informe les membres du conseil que le bail de location aux jardins ouvriers, étant arrivé à échéance le 30 septembre 2021, il convient de le renouveler et définir l'indice de base du fermage qui sera fixé pour 9 ans donc du 01 octobre 2021 au 30 Septembre 2030.

Il est proposé de passer de 2.5 à 3.5 quintaux hectare de location pour fixer le tarif annuel du fermage, soit une augmentation d'environ 1€ par parcelle de jardin

M. Le Maire demande aux membres du Conseil de bien vouloir valider le renouvellement du bail avec un indice de 3,5

Résultat du vote à main levée :

Pour : 16

Contre : 1 Mr Stéphane SMERDA

Abstentions : 2 Mme Isabelle LEGRAND et Mr François-Xavier DETRE

Adopté à la majorité



5-Délibération rectificative 25% dépenses d'investissement 2021 pour le budget 2022 :

Monsieur le Maire donne la parole à M. PICARD, il explique que la délibération prise en Décembre à ce sujet est erronée, en effet le SGC d'Albert nous a indiqué une autre méthode de calcul :

Extrait du mail de Pascal Mathieu (SGC Albert) :

« Je suis contraint de refuser votre délibération car vous avez prévu trop.
En effet, vous ne pouvez pas utiliser votre déficit pour ouvrir des crédits »

« Vous pouvez reprendre les comptes 20 et 21 de votre budget soit : **581.665,96 €** et par conséquent ouvrir la somme de 145.416,49 € au maximum »

581 665,96€ X 25% = 145 416,49€ répartis sur les comptes comme suit :

- Compte 21318 Autres Bâtiments : city stade **49 000€**
- Compte 21534 Réseau d'électrification : renforcement de l'éclairage des passages piétons **30 000€**
- Compte 2152 Installation de voirie : Projet Tesson : (fond du city stade, parking et chemin d'accès Jusqu'à la Mairie) **66 416,49€**

M. le Maire demande aux membres de bien vouloir approuver cette délibération.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

6- Délibération numérotage des parcelles « Zac Chant des Oiseaux » pour le déploiement de la fibre

M. le Maire donne la parole à M. BAILLET, suite à une demande de la société AXIANS concernant le déploiement de la fibre dans la « Zac du chant des Oiseaux » il est nécessaire d'attribuer un numéro pour chaque parcelle référencée et cadastrée ci-dessous :

	Extension	Nom de Rue		COMMUNE	REF CADASTRALE
1	N° 1	rue du Chant des Oiseaux	80800	Fouilloy	000 z 409
1	N° 3	rue du Chant des Oiseaux	80800	Fouilloy	000 z 408

M. le Maire demande aux membres du Conseil de bien vouloir approuver cette numérotation.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions :

Adopté à l'unanimité

**7 – Délibération attribution d'un numéro de logement d'habitation Rue Gambetta :**

M. Le Maire donne la parole à M. BAILLET, suite à une demande du propriétaire, il demande au conseil de bien vouloir attribuer le N° 2 Bis au logement d'habitation cadastrée AD114 Rue Gambetta.

M. le Maire demande au conseil de bien vouloir approuver cette délibération.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Mr DETRE demande si on a un retour au niveau des fouilles

Mr le maire et Mr Baillet : Pas de retour au niveau de VALCITY

Ralentissement du taux de remplissage

Mr DETRE demande le délai pour le remplacement des luminaires

Mr BAILLET répond qu'il y a un problème d'approvisionnement des matériaux

Mr BAILLET précise que l'enrobé du city stade a été coulé ce jour.

Les caissons de trop plein d'eau seront installés la semaine prochaine

Réfection des clôtures du tennis + réfection de l'enrobé du parking et agrandissement

Evacuation de l'eau de pluie du Tennis dans les nouveaux caissons installés

Mr DETRE précise qu'il y a beaucoup de tentatives de cambriolages sur Fouilloy dans cette période.

Mr le Maire précise qu'il est nécessaire que chacun soit solidaire et identifie des agissements suspects

Mr le Maire précise que suite au mail de **Mme LEGRAND** concernant l'éclairage à l'intérieur de l'église, la remise en état est en cours pour les ampoules et les radiants de chauffage.

Mme **LEGRAND** remercie Mr le Maire.

Séance levée à 19h40

Le Maire, Yves DUCROCQ

